



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

 **Udaf**
Eure
UNIS POUR LES FAMILLES

UNIS POUR LES FAMILLES



Sommaire

Éditorial de la Présidente	5
Le mot de la Directrice Générale	7
La vie institutionnelle	8
Les actions	11
Le service comptabilité	12
Les ressources humaines	15
Protection Juridique des Majeurs	17
Le service juridique et gestion du patrimoine immobilier	21
Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux	23
Le Pôle Accompagnement	24
La démarche qualité	31
Système d'information & d'accueil	34
Comité Économique & Social de l'UDAF de l'Eure (CSE)	36
Les perspectives associatives	38



UNIS POUR LES FAMILLES



ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

Chères administratrices, chers administrateurs,
chers partenaires, chères associations,

Élue présidente en juin 2025, je remercie chaleureusement mes collègues administrateurs pour la confiance qu'ils m'accordent. Je m'engage à mettre cette confiance au service de notre institution, des familles et des associations qui font vivre notre territoire.

Les valeurs qui guident notre action sont le socle de toutes nos décisions :

- Solidarité et proximité — être au plus près des réalités du territoire ;
- Bienveillance et respect de la dignité — écoute et accompagnements individualisés ;
- Professionnalisme et exigence de qualité — des équipes formées et des locaux adaptés ;
- Indépendance et représentativité démocratique — une voix forte dans les instances (CAF, CPAM, CCAS) ;
- Solidarité associative et partenariat renouvelé — soutien aux associations et lien renforcé avec l'UNAF ;
- Innovation et responsabilité durable — projets d'investissement pensés pour l'avenir.

L'année 2025 a été marquée par la signature du CPOM, qui nous offre la visibilité nécessaire pour poursuivre nos actions au CHRS pendant trois ans. Le plan pluriannuel d'investissement lancé en 2024 se concrétisera en 2026 avec la réhabilitation de nos locaux, améliorant les conditions de travail et la sécurité des salariés.

Le recrutement de notre nouvelle chargée de l'action familiale a relancé notre représentation auprès de la

CAF et de la CPAM et dynamisé notre présence dans les nouveaux CCAS.

Nous commençons 2026 avec un changement de direction : merci à Jean François Hofer pour tout le travail accompli pendant ses 7 années au service de notre institution. Avec notre nouvelle directrice générale, Frédérique Bailly Gombert, ancienne directrice-adjointe, nous poursuivrons ce travail collectif.

En conclusion, 2025 a été une année de consolidation et d'élan : la signature du CPOM nous donne la stabilité nécessaire pour conforter notre action au CHRS, le plan pluriannuel d'investissement engagé en 2024 posera ses premières réalisations en 2026, et la réhabilitation de nos locaux renforcera la sécurité et le bien être des équipes. Portées par nos valeurs — solidarité, bienveillance, professionnalisme, indépendance et innovation — nos actions retrouvent une dynamique renouvelée : représentation active dans les instances, soutien renforcé aux associations et relance de l'action familiale grâce à une équipe renforcée.

Ma gratitude va surtout aux professionnels de l'UDAF, aux bénévoles et aux partenaires : votre engagement quotidien est la force vive qui permet à notre institution d'accompagner les familles et de protéger les plus vulnérables.

La Présidente
Catherine GIBERT



UNIS POUR LES FAMILLES



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2025, l'UDAF de l'Eure a poursuivi son action dans un contexte particulièrement exigeant, marqué par de fortes tensions budgétaires, une fragilisation croissante des publics accompagnés et des besoins toujours plus complexes. Les personnes et les familles que nous accompagnons sont confrontées à des situations de vulnérabilité, de précarité et de rupture qui rendent notre intervention plus que jamais indispensable.

Dans ce contexte, notre responsabilité collective demeure entière : répondre au plus près des besoins, avec humanité, rigueur et sens des responsabilités, tout en préservant la qualité et la continuité de notre accompagnement. Cette exigence suppose une capacité d'adaptation constante et un engagement durable de l'ensemble de l'institution.

L'année 2025 a également été marquée par l'élection de Madame Catherine Gibert à la présidence de l'UDAF de l'Eure. Administratrice engagée de longue date, elle incarne la continuité du projet associatif et des valeurs qui guident notre action : solidarité, proximité, défense des intérêts des familles et attention portée aux plus vulnérables.

Au cours de cette année, l'association a poursuivi ses missions tout en faisant face à de nouvelles difficultés. La complexification des situations, le renforcement légitime des exigences de nos partenaires, notamment de l'autorité judiciaire, ainsi que les contraintes pesant sur nos ressources, nous conduisent à adapter progressivement notre organisation et nos pratiques. Dans ce contexte, la signature d'un CPOM pour le CHRS constitue un fait marquant : elle garantit un niveau de dotation pour les trois années à venir et offre une visibilité précieuse pour la poursuite de notre action. Malgré ces tensions, nos équipes ont su maintenir la continuité de l'accompagnement et rechercher collectivement les réponses les plus adaptées.

Nommée Directrice Générale en 2026, après avoir exercé les fonctions de Directrice Générale Adjointe, j'assume aujourd'hui cette responsabilité dans la continuité de mon engagement au service de l'UDAF de l'Eure.

Je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des professionnels de l'UDAF de l'Eure. Sur le terrain, dans les fonctions support, les services administratifs et l'encadrement, chacune et chacun contribue à la qualité du service rendu. Leur professionnalisme, leur implication quotidienne et leur sens des responsabilités constituent une force essentielle pour notre institution.

Je souhaite également réaffirmer l'importance de la qualité de vie au travail, de la reconnaissance des engagements et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Prendre soin des professionnels est une condition indispensable à la pérennité et à la qualité de nos interventions.

Enfin, la rigueur de gestion reste indispensable pour préserver notre capacité d'action et consolider notre modèle. Elle ne peut toutefois être dissociée de notre vocation première : accompagner des personnes, soutenir des familles, garantir des droits et apporter des réponses humaines à des situations de fragilité. Fidèle à ses valeurs, l'UDAF de l'Eure entend poursuivre sa mission avec responsabilité et attention, au service des familles et des personnes accompagnées.

Frédérique BAILLY GOMBERT
Directrice Générale



01

La vie institutionnelle



Par le biais du fonds spécial attribué par l'UNAF, l'UDAF27 peut financer le fonctionnement de sa vie institutionnelle (part I) et la mise en place d'actions dans le cadre de la convention d'objectifs 2022-2026 (part II).

C'est au travers ce rapport d'activité que l'ensemble des missions effectuées tout au long de l'année vous est présenté.

Le service est composé d'une personne qui assure simultanément les missions relatives à la vie institutionnelle, à la réalisation de la convention d'objectifs, à la participation d'actions en faveur de l'institution.



LES ASSOCIATIONS

Au 31 décembre, l'UDAF27 compte **26 associations adhérentes** actives sur l'ensemble du territoire qui apportent aide, soutien et entraide aux familles du département.

Certaines associations sont affiliées à des mouvements nationaux de type :

RECRUTEMENT GÉNÉRAL :



RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE :



Et, 10 associations adhérentes ne sont affiliées à aucun mouvement national.

Au 31 décembre, l'UDAF27 compte 3 776 adhérents votants et 9 797 suffrages, soit une augmentation de 65 adhérents votants et 392 suffrages.



LES RELATIONS AVEC L'UNAF

Le service de l'Action Familiale a participé aux groupes de travail proposés par l'UNAF, et notamment :

1

Participation aux jeudis de la com et groupe de travail « communication »

2

PLDA : Webinaire « Matinée du développement associatif » en mars

3

Participation aux 3 groupes de travail relatifs à la convention d'objectifs

4

Journée RefAsso en décembre

LA GOUVERNANCE ET LA VIE STATUTAIRE

Dans le respect des statuts et du règlement intérieur, les Bureaux et Conseils d'Administration se sont déroulés en visioconférence et en présentiel. Le 13 juin, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre et octobre.

LES COMMISSIONS

La commission de contrôle des listes électorales composée de MMES MAISONS, LAGREE, BINAY, MASOT, PIERRE et M. BOUTELET s'est réunie le 24 février (contrôle des listes électorales) et le 15 mai (Contrôle des candidatures en vue de l'AG électorale du mois de juin).

La commission des services s'est déroulée le 24 novembre. Elle a permis de faire un point sur l'activité de l'ensemble des services pour 2025. Ont participé à cette commission MMES GIBERT, COURTEL, BASILE et PIERRE.

La commission financière, composée de MMES GIBERT, LAGREE, MAISONS, MASOT et de M. ABRAHAM s'est réunie les 31 mars pour la clôture des comptes, et le 13 octobre pour les budgets prévisionnels.

La commission de la médaille de la famille ne s'est pas réunie faute de candidatures.



- » Redynamiser le développement associatif.
- » Renforcer les liens avec les mairies et institutions.
- » Maintenir le respect et les obligations statutaires.
- » Entretenir le lien avec l'UNAF et les associations adhérentes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UDAF27 AU 31 DÉCEMBRE :

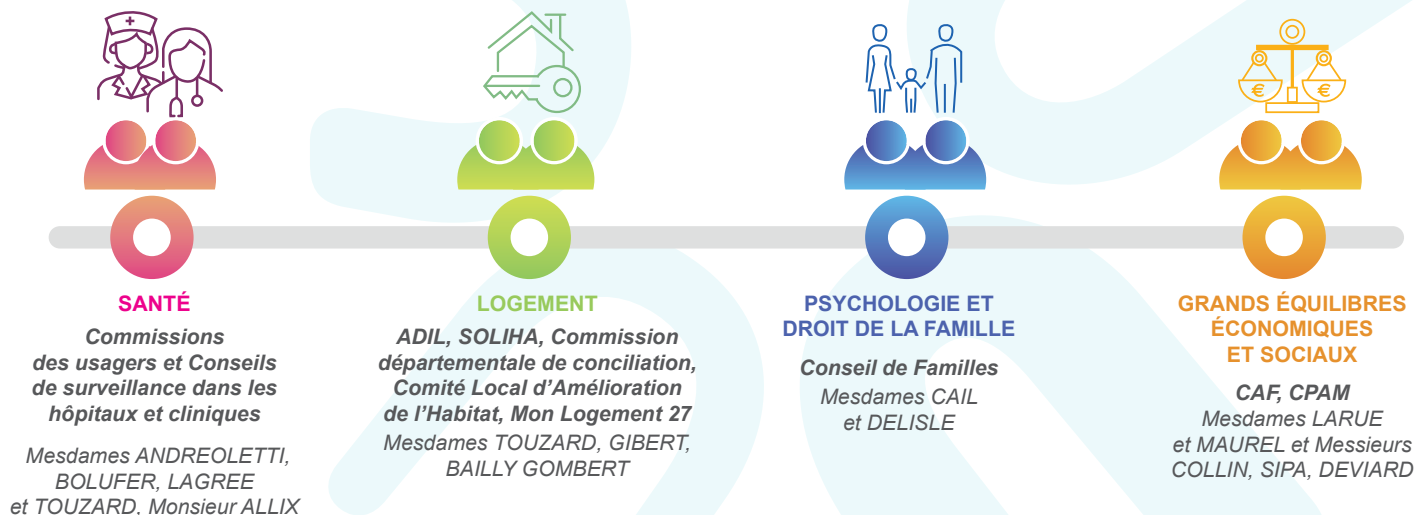
Mme GIBERT Catherine*	Présidente	AFC
M. COLLIN Luc*	Vice-Président	CSF
MME MATRAND DE LA BOURDONNAYE Marie Laure*	Secrétaire	AFC
Mme PIERRE Fatiha*	Secrétaire adjointe	APF
M. ABRAHAM Maurice*	Trésorier	EFA
MME MAISONS Soline*	Trésorière-adjointe	AFC
MME DESNOS Catherine*	Membre	FR
M. DEBRE René	Administrateur	CSF
Mme LAGREE Annick	Administrateur	UNAFAM
Mme BINAY Claire	Administrateur	CSF
Mme COURTEL Corinne	Administrateur	FR
Mme DEBEAUVAIS Laurence	Administrateur	FR
M. DEVIARD Philippe	Administrateur	CSF
Mme MASOT Hélène	Administrateur	AFC
Mme COLLIN Hélène	Administrateur	AFVR
M. BOUTELET Alex	Administrateur	AF
Mme BASILE Marie Gabrielle	Administrateur	AFC
Mme GALICHON Véronique	Administrateur	ADMR

*Membres du Bureau

LA REPRÉSENTATION ET SES FORMATIONS

Le code de l'action sociale et des familles permet à l'UDAF27 de bénéficier de sièges de représentation dans diverses instances. Les représentants de l'UDAF27 assurent de nombreuses représentations avec dévouement et peuvent bénéficier de temps de formation et d'information pour les aider dans l'exercice de leurs mandats et ainsi continuer à développer leurs compétences.

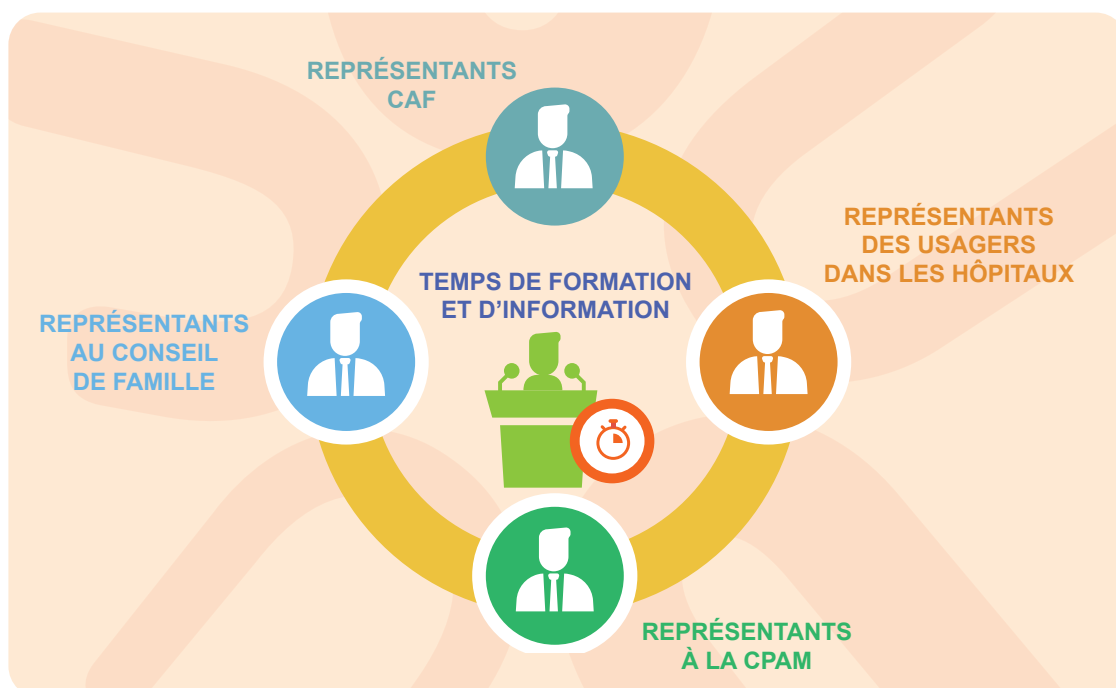
Vous trouverez, ci-après, un extrait de représentations assurées par les bénévoles :



D'autres représentations sont aussi assurées par des professionnels de l'institution notamment au sein la Commission de surendettement des particuliers de l'Eure et des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX).

LES FORMATIONS DES REPRÉSENTANTS

Pour les aider à exercer leurs mandats dans de bonnes conditions, l'UDAF27, accompagnée de l'UNAF, propose des temps de formation et d'information à ses représentants :



02

Les actions

Dans le cadre de la convention d'objectifs UDAF27/UNAF pour la période 2022-2026, l'UDAF27 développe et anime des actions sur les thèmes de la parentalité et de l'accompagnement budgétaire. Le financement de ces actions est assuré par la part II du fonds spécial.

LA PARENTALITÉ

Conformément au calendrier prévisionnel des actions de la convention d'objectifs, différents ateliers ont été mis en place sur le département. Ils ont été animés par des professionnelles chaleureuses et bienveillantes favorisant la convivialité et nous tenons à les remercier.

Les ateliers ont pour objectifs de privilégier un temps pour créer ou renforcer le lien entre le parent et son enfant, et de leur donner la possibilité d'échanger entre parents et avec des professionnels spécialisés dans la petite enfance.

14 ateliers ont été mis en place sur les secteurs de Bernay, Brionne, Conches, Bourg Achard, Charleval, Etrépagne, Evreux, satisfaisant ainsi majoritairement des secteurs ruraux.

Sur l'année 57 enfants accompagnés de leurs parents ont participé aux séances.

Les thématiques ont été définies par les parents au travers des questionnaires qu'ils ont rempli à chaque fin de séance, l'année passée. Ainsi, nous avons mis en place des ateliers de :

- Réflexologie émotionnelle bébé
- Baby yoga pour aider bébé dans sa motricité
- Massages parent/enfant, automassages et Rebozo pour se détendre avec son bébé

- Bébé signe
- Médiation artistique
- Cuisine en famille
- Yoga en famille
- Éveil multi-activités
- Éveil musical



Nous tenons à remercier les communes qui nous ont accueillis chaleureusement ainsi que tous nos intervenants.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE



Dans le cadre de l'accompagnement budgétaire, des ateliers collectifs ludiques ont été mis en place tout au long de l'année. Ils ont pour but de donner des astuces pour optimiser son budget, démystifier la banque et informer sur les risques du numérique liés aux différentes sollicitations. Ces ateliers étaient animés par Finances et Pédagogie et duraient en moyenne 3 heures.

Un planning prévisionnel annuel avait été réalisé. 9 ateliers ont pu être maintenus et se sont déroulés à la Régie des quartiers à Evreux et la MFR de Bernay au profit d'un public en insertion réunissant 52 personnes.

Ces ateliers sont aussi l'opportunité d'évoquer les points conseils budget (PCB) et la possibilité de se faire accompagner par des professionnels.

Toute l'activité des Points Conseils Budget (PCB) décrite plus bas dans ce rapport est consignée dans le logiciel Budg&Co de l'UNAF.

03

Le service comptabilité

UNE MISSION

de tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services.

LE SERVICE COMPTABILITÉ DE L'UDAF DE L'EURE ASSURE :

UNE MISSION

de mise à jour des comptes des majeurs protégés dans le cadre de ses fonctions de gestion des mesures de protection, un suivi comptable pour les familles dont elle a la charge dans un cadre d'accompagnement.

LE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

La comptabilité de l'association est conforme au plan comptable applicable M22 aux établissements privés sociaux et médico sociaux (ESMS).

BUDGET 2025 : 5 913 597 €

LA COMPTABILITÉ DES SERVICES

Deux services principaux bénéficient de la comptabilité :



HABITAT



AHI Accompagnement-Hébergement Insertion :
Un suivi des charges de logement, des participations des familles (CHRS et IML) et des APL reçues sont effectués mensuellement.

**PARTICIPATIONS
REÇUES :**
96 736,34 €

**MONTANT
APL REÇU :**
128 976,07 €



La tenue de la comptabilité des personnes se fait par le biais de deux services techniques :

LE SERVICE ENCAISSE :

- Mise à jour quotidienne des recettes sur les différents comptes détenus par les majeurs protégés
- Mise à jour du patrimoine mobilier et immobilier
- Édition des Comptes-Rendus Annuels de Gestion (CRAG)

Nombre de comptes individuels : **1 377**
 Montant total des comptes individuels : **9 715 497,29 €**
 Nombre de comptes externes : **4 786**
 Montant total des comptes externes : **22 732 941,54 €**
 Montant des frais de gestion reçus en 2025 : **596 273,89 €**
 Masse financière globale gérée par l'UDAF27 : **32 448 438,83 €**
 Nombres de CRAG réalisés : **1 449**



LE SERVICE DÉCAISSE :

- Saisie des factures et des bons d'achats quotidiennement pour paiement
- Validation des paiements ordonnancés par les mandataires chaque jour
- Gestion des frais de gestion des majeurs protégés

	2024	2025
Nombre de factures saisies	40 917	41 560
Nombre de bons d'achats payés	6 208	6 086
Nombre de virements émis	133 934	134 765
Nombre de chèques émis	237	227
Nombre de prélèvements	32 239	38 268

ACTUALITÉS

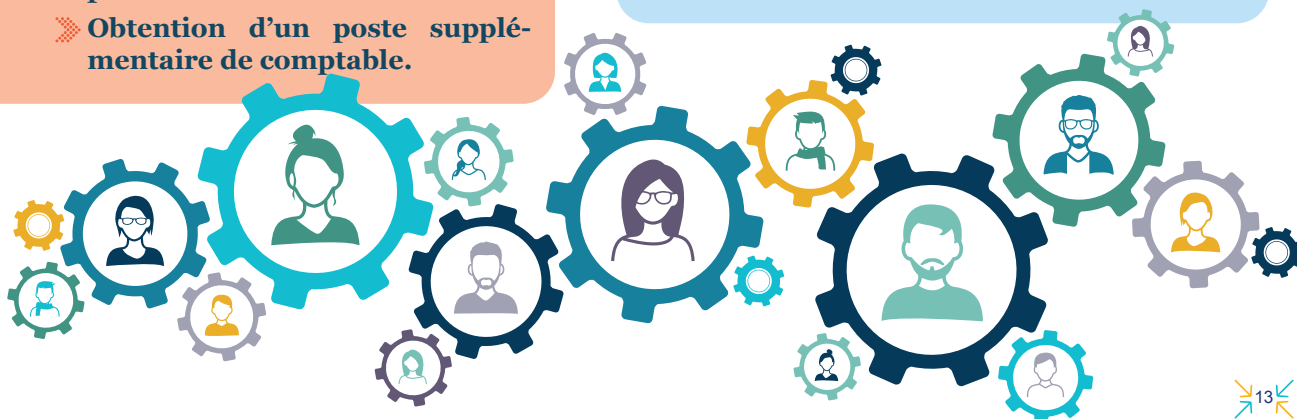
Les difficultés liées à la dématérialisation perdurent tout comme les difficultés à obtenir les justificatifs nécessaires à la comptabilité du service tutélaire. En effet la double authentification augmente la difficulté à obtenir les documents. De plus, le renforcement de la sécurité des normes bancaires s'intensifie également avec la création de RIB personnalisés. Les prélèvements sont toujours en constante augmentation.



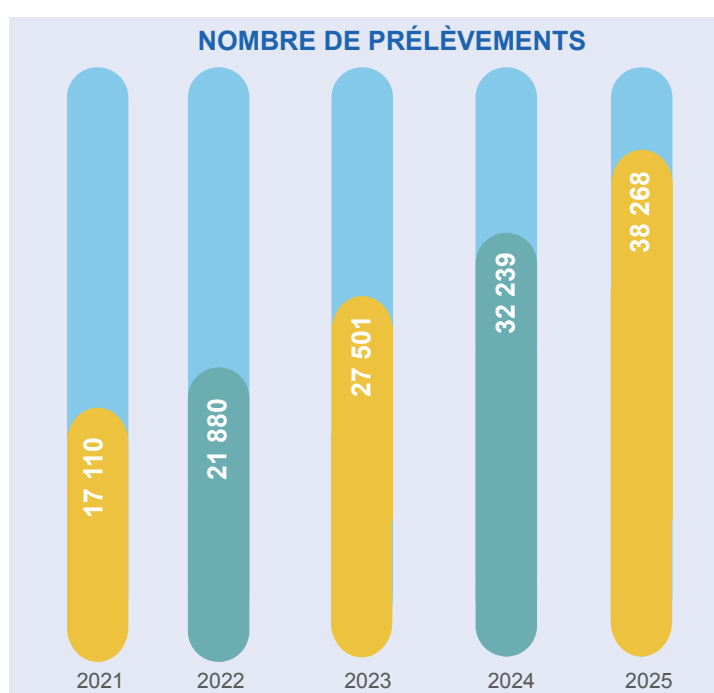
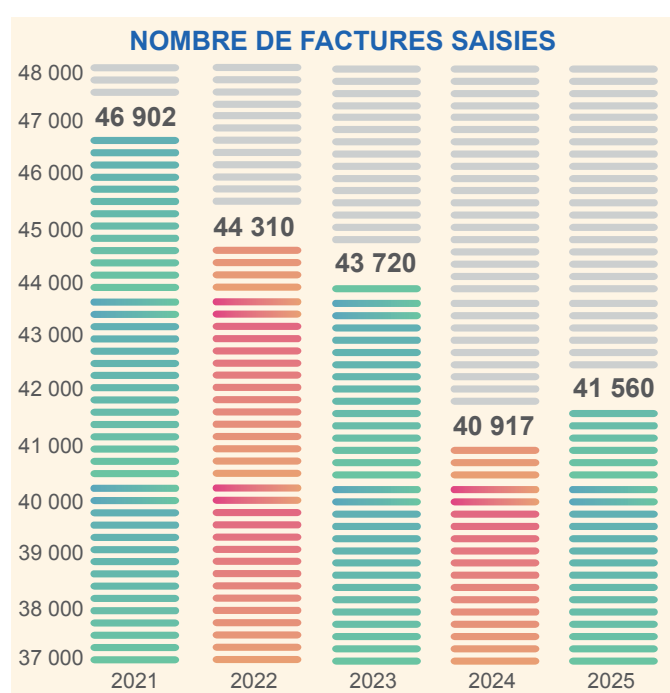
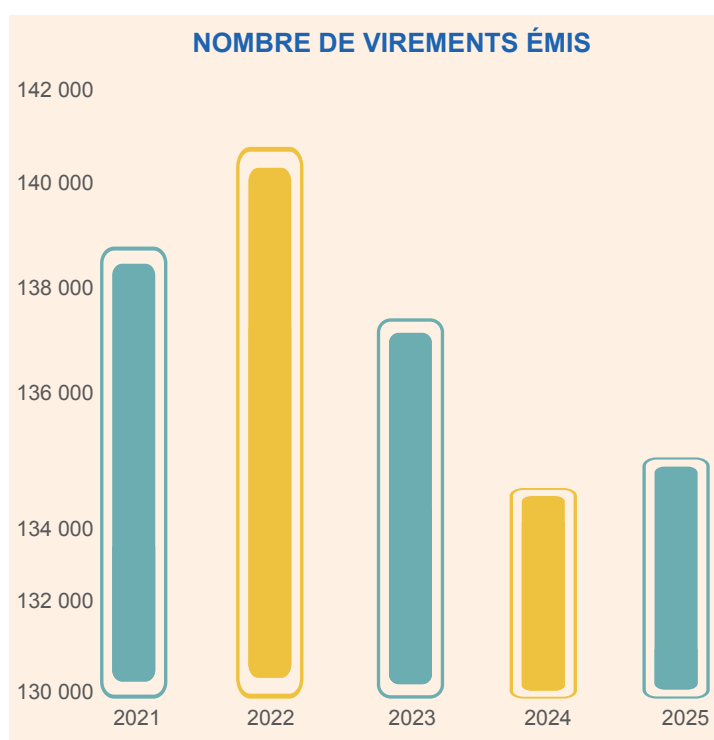
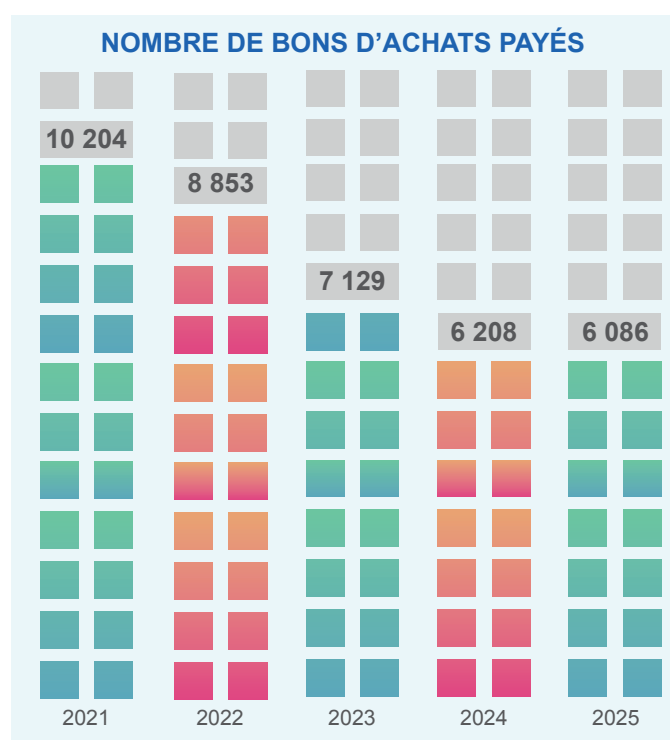
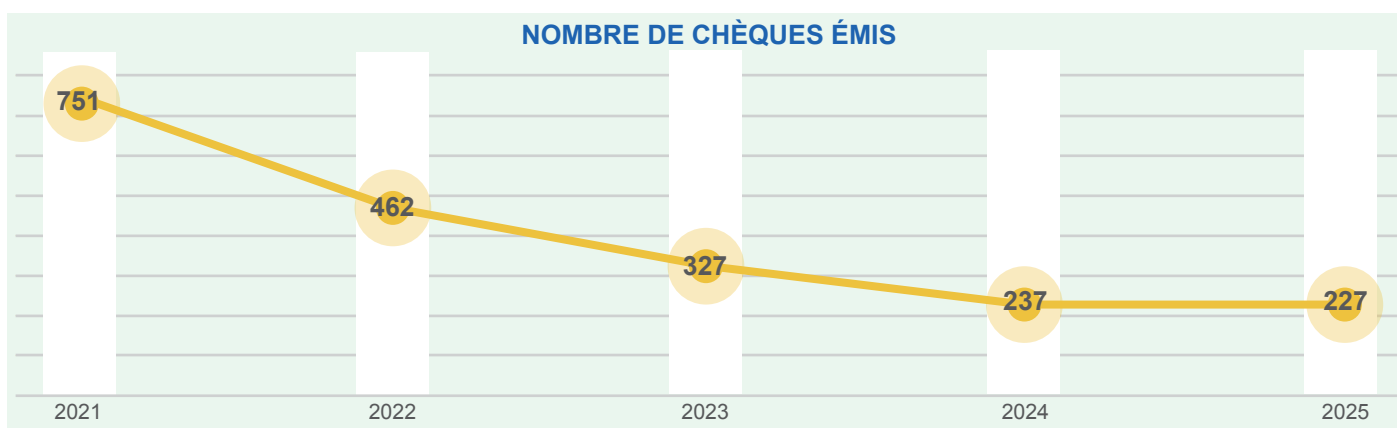
- » Signature du CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) sur le service CHRS.
- » Badgeage et gestion des congés pour tous sur CEGI.
- » Obtention d'un poste supplémentaire de comptable.



- » Mise en place d'un partenariat avec un expert-comptable pour renforcer l'analyse financière.
- » Mise en place de la nouvelle version comptable UNIT.



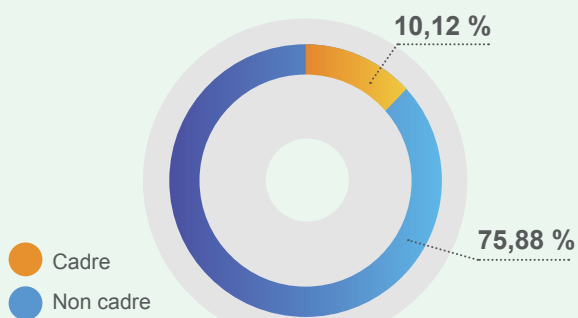
ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES DONNÉES COMPTABLES



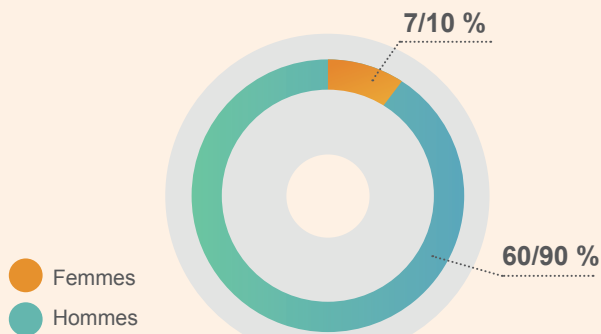
04

Les ressources humaines

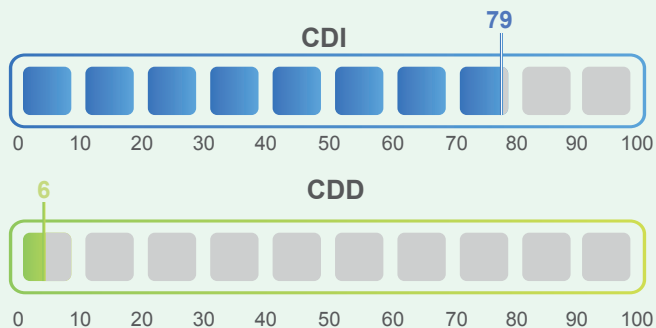
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE AU 31/12/2025



RÉPARTITION PAR GENRE AU 31/12/2025



RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE CONTRAT AU 31/12/2025



ETP annuel 2025 :

82,29 effectifs au 31/12/2025 = 85 salariés.

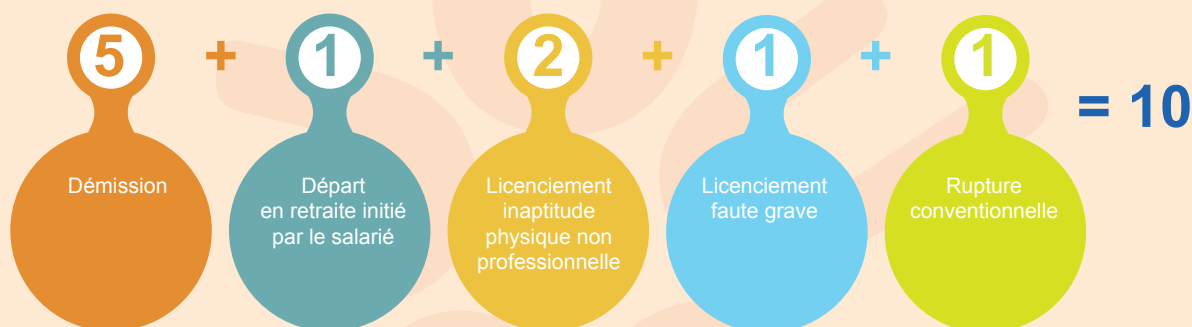
En 2025, on enregistre au total, 101 personnes ayant travaillé pour l'UDAF de l'Eure (tout contrat).

Au 31/12/2025 : 6 temps partiels (dont 5 choisis).

MOUVEMENTS DE MAIN D'OEUVRE EN 2025



MOTIFS DE SORTIES 2025 CDI



CDD : 18 CDD de remplacement et 3 CDD pour surcroît d'activité.

Absentéisme : en 2025 (hors maternité) le **taux d'absentéisme s'élève à 12,9 %**. Référence taux d'absentéisme de poste dans les ESMS en 2023 = 11,5 % (repère statistiques N° 24 – Avril 2025 CNSA).

En 2025, 8 personnes pour le service PJM étaient concernées par des arrêts de plus de 90 jours (calendaires), 1 personne pour le CHRS, 1 pour l'accueil/informatique et 1 personne pour l'AGBF. Cela représente 76,46 % des arrêts maladie.



Chiffres marquants

- **Index égalité professionnelle femmes/Hommes. Score obtenu en 2025 : 96/100** (écart de rémunérations, taux d'augmentations individuelles, nombre de salariés du « sexe sous-représenté » parmi les 10 plus hautes rémunérations, augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité).
- **2100 heures de formations (formation cumulée) pour 26 actions de formation en 2025 : 71 salariés ayant bénéficié d'une action de formation. Investissement formation : 51 652,99 € au titre de l'année 2025. Au titre de l'exercice considéré, le taux de formation s'établit à 70,3 %.** Ce niveau traduit l'engagement de la structure en faveur du développement des compétences des professionnels et de l'adaptation continue des pratiques aux évolutions du secteur.
- **Mise en production du « Portail salarié CEGI » au 1^{er} janvier 2025.** Possibilité à partir d'une application de réaliser : le badgeage des horaires, les demandes de congés, les remboursements de frais professionnels... Mise en production du logiciel de « Planning » pour les responsables de service.
- **Négociation de l'accord forfait jour pour les cadres (signature le 09/02/2026).**
- **2 contrats d'apprentissage diplômés en 2025 au Master (Niveau 7, nomenclature européenne), 1 contrat d'apprentissage transformé en CDI.**

Objectifs 2026

- **Mise à jour du règlement intérieur de l'UDAF de l'Eure.**
- **Réorganisation du service de protection juridique des majeurs.** Cette évolution visera à renforcer l'encadrement du service, afin de mieux accompagner les collaborateurs dans l'exercice de leurs missions, de favoriser le développement de leurs compétences et de sécuriser l'activité.

05

Protection Juridique des Majeurs

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

DÉLÉGUÉS
MANDATAIRES

25

4 en établissements
21 en milieu ouvert



ASSISTANTES
TUTÉLAIRES

9

2 en établissements
7 en milieu ouvert



DÉLÉGUÉ
MANDATAIRE
GESTIONNAIRE
DE PATRIMOINE
IMMOBILIER

1



CADRE
JURIDIQUE
ASSISTANTE
CADRE



RESPONSABLE
DE SERVICE

COORDINATRICE
DE SERVICE
ÉGALEMENT
RÉFÉRENTE
INTÉGRATION

1



PSYCHOLOGUE



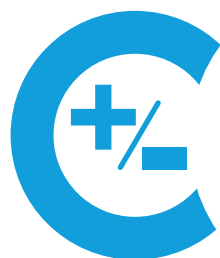
OUVERTURE DE LA MESURE DE PROTECTION

184 nouvelles mesures de protection

Sauvegardes de justice 30
Curatelles 65
Tutelles 38
Curatelle/tutelle à la personne 5
Curatelle/tutelle aux biens 17
Subrogés 11
Mandats ad hoc 18



148 en milieu ouvert
36 en établissement



* moins de 20 ans = 5
* 20 à 30 ans = 22
* 31 à 50 ans = 42
* 51 à 70 ans = 51
* 71 à 90 ans = 54
* + de 90 ans = 10

96 Hommes / 88 Femmes

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2025

1 541
mesures
de protection

dont **1098** en milieu ouvert et **443** en établissement
et **22** mesures AD'HOC.

Activité constante

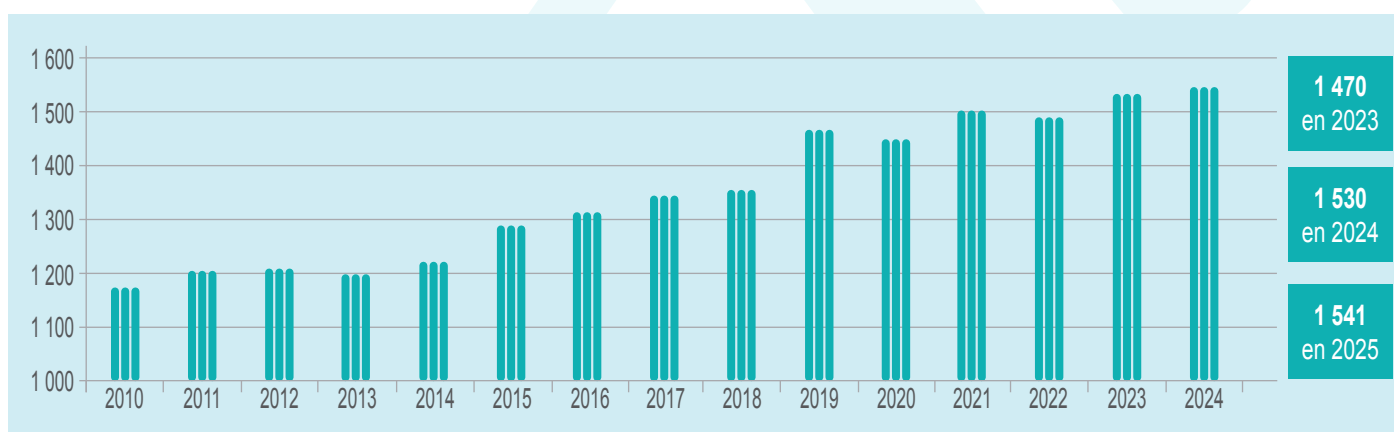
65
mesures
de subrogations

exercées par les délégués mandataires,
sur tout le territoire de l'Eure
et départements limitrophes.

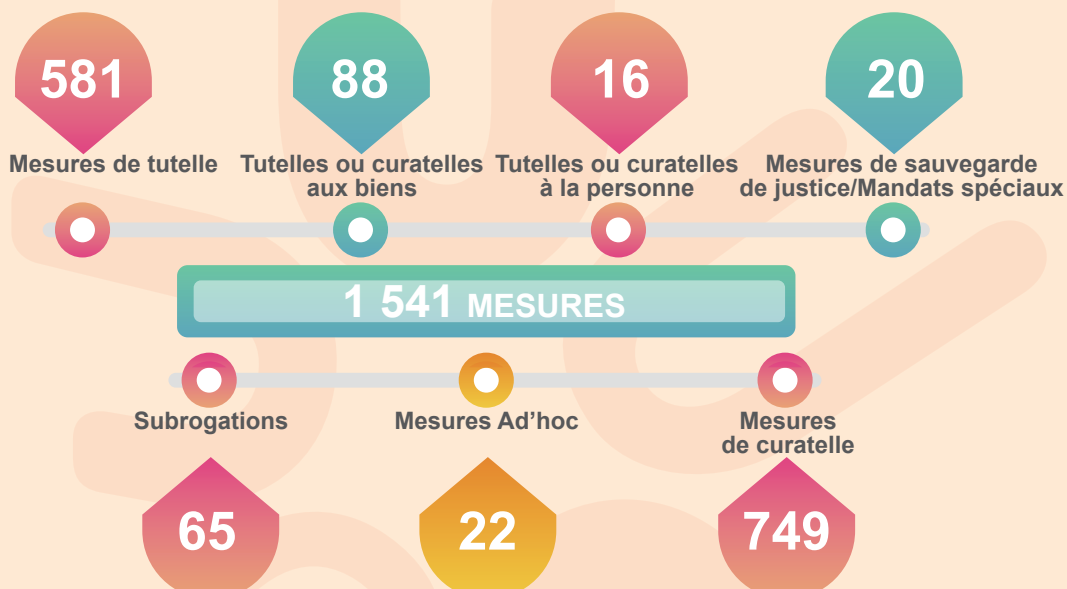
184
nouvelles mesures
ouvertes
(avec Ad Hoc)

Légère diminution des sauvegardes
et légère évolution du nombre de subrogations.

ÉVOLUTION DES MESURES



RÉPARTITION DES MESURES AU 31/12/2025



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRÉES ET SORTIES EN 2025

Les entrées représentent 11.94% du nombre de mesures totales en 2025.

Les sorties représentent 11.49% Le nombre d'entrées et de sorties se compense presque intégralement.

PROFIL DES MAJEURS PROTÉGÉS

20,9 %

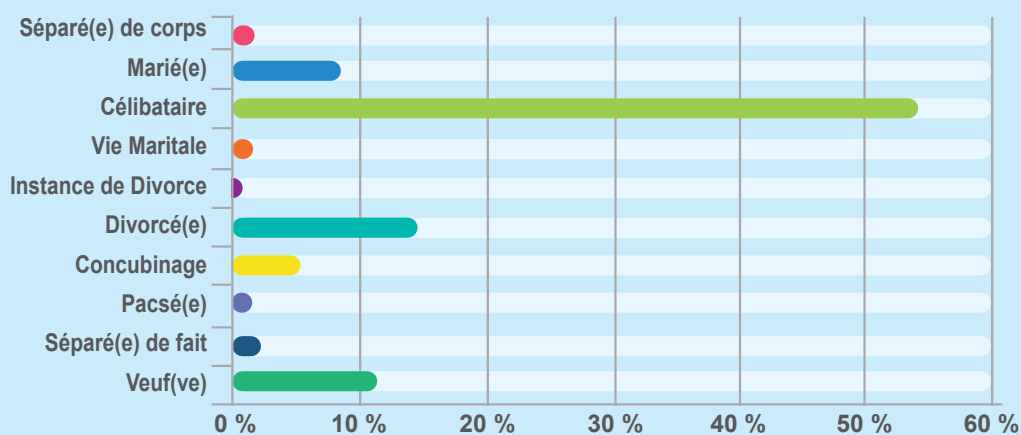
des personnes sous mesures ont moins de 40 ans.

46,98 %

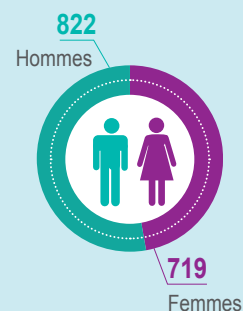
ont plus de 60 ans.



SITUATION MATRIMONIALE



RÉPARTITION HOMMES FEMMES



Activité stable.

L'ensemble des postes sont pourvus au 31 décembre 2025. Il reste néanmoins le poste de contrôleur de gestion, en mesure nouvelle, en attente de recrutement.



Optimiser notre réponse téléphonique : plusieurs pistes sont à l'étude.

Actualisation du Document Individuel de Protection.

Optimisation de l'articulation entre les mandataires et leurs assistantes.

Développement du partenariat médico-social sur le Département.



CLÔTURE DES LA MESURE DE PROTECTION

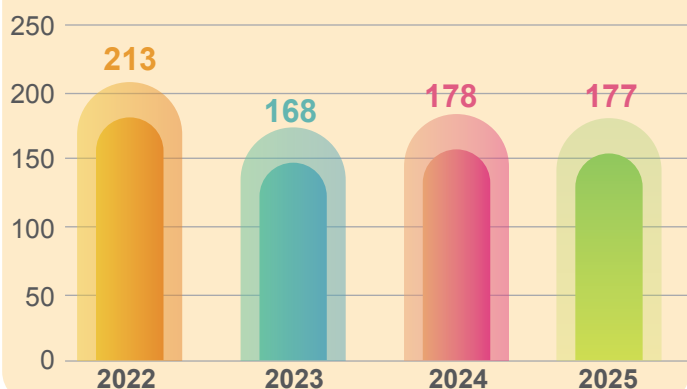
NOMBRE DE MESURES CLÔTURÉES EN 2025

177 mesures de protection clôturées



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES CLÔTURÉES EN 2025

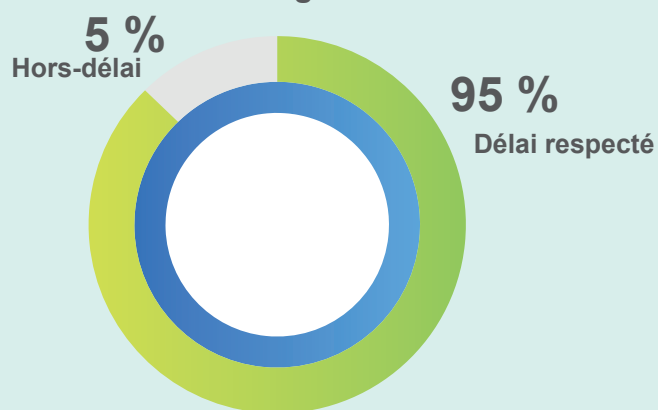
Évolution



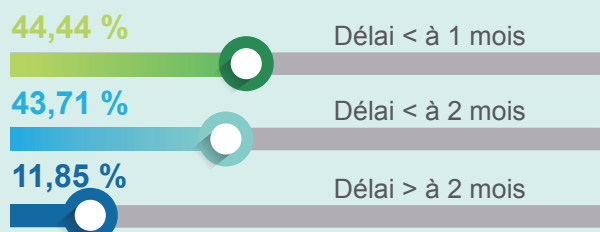
RESPECT DU DÉLAI DE TRANSMISSION DES DOSSIERS EN 2025

Dessaisissements 2025

Délai légal : 3 mois



Détails :



06

Le service juridique et gestion du patrimoine immobilier

SERVICE SUPPORT

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



ETP

1

Responsable

1

Gestionnaire
de patrimoine
immobilier

**MISSIONS ET MODALITÉS
DE FONCTIONNEMENT**

Le service juridique et gestion du patrimoine immobilier apporte un éclairage auprès des collaborateurs de l'ensemble des services de l'UDAF de l'Eure.

Il fait partie intégrante du service PJM auquel il apporte soutien et expertise.

Son action concourt au respect des droits et des intérêts des majeurs protégés.

Le service vérifie et valide tout acte relatif au règlement de successions ou de ventes immobilières.



CHIFFRES CLÉS



11 Commissions Surendettement



5 353 mails /995 appels téléphoniques/169 courriers



35 requêtes ou notes d'information aux juges



35 rencontres



3 213 indexations et mises à jour des dossiers

VEILLE JURIDIQUE
9 NOTES D'INFORMATION



- » Transfert du périmètre de l'ouverture de la mesure de protection au nouveau chef de service.
- » Formation continue : (2^{ème} volet) la gestion d'une mesure de protection et les actes médicaux.



- » Consolidation de l'activité et démarche qualité : perfectionnement des outils de suivi de l'activité du service.
- » Formation sur la législation des baux d'habitation.

07

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Ce dispositif financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Départemental de l'accès au droit fonctionne sur l'ensemble du territoire au travers de 10 permanences physiques et téléphoniques partagées avec d'autres acteurs de la protection juridique des majeurs.



Objectifs
2026

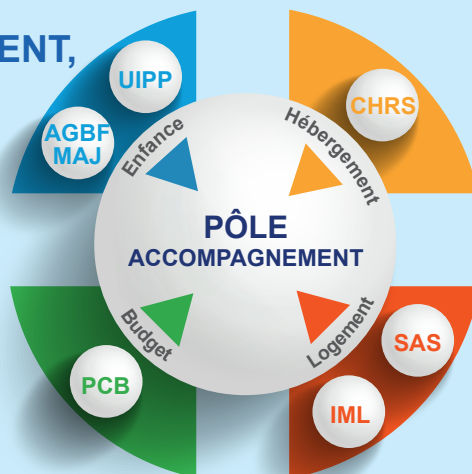
- ➔ Passage à 26 permanences pour augmenter notre visibilité.
- ➔ Mise en place d'actions collectives conjointes avec les autres associations tutélaires.

Le Pôle Accompagnement

L'ACCOMPAGNEMENT, LE CŒUR DU TRAVAIL SOCIAL

22

PROFESSIONNELS



718

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
(284 adultes
et 434 enfants)

55

LOGEMENTS
GÉRÉS
PAR L'UDAF

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE(CHRS)

1

MISSIONS CHRS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

La mission du CHRS de l'UDAF de l'Eure est de répondre à une situation de rupture sociale et de proposer un accompagnement visant à l'accès à une solution d'habitat durable et adaptée car, par principe, toute personne a le droit et est capable d'habiter un logement.

L'accompagnement peut se décliner sur 4 axes principaux, en fonction des demandes des personnes :

- ☞ L'accès aux droits
- ☞ L'accès à la santé
- ☞ L'accès à une activité économique
- ☞ L'accès à un logement

Pour répondre à sa mission, le CHRS de l'UDAF de l'Eure déploie son activité autour de différents modes d'accompagnement :

☞ Un CHRS Diffus avec 35 logements implantés sur les territoires d'Evreux, Pont-Audemer, Vernon et Louviers.

☞ Un CHRS Collectif sur la commune de Vernon (Urgence et Insertion).

☞ Un dispositif Hors les Murs pour 6 mesures.

Quel que soit le dispositif, l'accompagnement social proposé est global et personnalisé en fonction des besoins et attentes de la personne.



Taux d'occupation 100,6 %



10 séances d'analyse des pratiques professionnelles



14 journées d'intervention de la socio-esthéticienne auprès des familles accueillies

CHRS DIFFUS

- Capacité d'accueil : **105 places réparties sur 35 logements** (du T2 ou T4 répartis sur Evreux, Vernon, Louviers et Pont-Audemer)
- 100,4 % de taux d'occupation
- 45 familles accompagnées sur l'année
- Durée moyenne de séjour des familles sorties : 32 mois
- 77 % des familles sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun

DISPOSITIF HORS LES MURS

- Capacité d'accueil : 6 mesures Hors les Murs ouvertes en 2025 – Une mesure Hors les Murs correspond à l'accompagnement d'une personne adulte via un « Projet d'Accompagnement Personnalisé »
- 118,0 % de taux d'occupation**

L'ACTION DU CHRS EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

CHRS Collectif Urgence : 13 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 50 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Collectif Urgence en 2025. Sur 6 personnes actives : 2 d'entre elles ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 1 autre a obtenu un CDD court, effectué une mission d'interim ou obtenu un CDDI, 2 personnes ont suivi une formation certifiante ou qualifiante et 1 autre est en études.

CHRS Collectif Insertion : 7 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 50 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Collectif Insertion en 2025. Sur 5 personnes actives : 4 ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois et 1 est en études.

CHRS Diffus : 38 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 44 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Diffus en 2025.

Sur 56 personnes actives : 8 ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 25 ont obtenu un CDD court, effectué une mission d'interim ou obtenu un CDDI, 7 ont suivi une formation certifiante ou qualifiante, 16 sont en études.

25 prescriptions ont été faites sur la plateforme de l'inclusion pour 8 personnes, 4 CDDI ont été signés.

CHRS Hors les Murs : 6 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 67 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Hors les Murs en 2025. 1 personne est en CDI.

CHRS COLLECTIF

- 12 logements (6 T3 et 6 T4) sur Vernon**
- 99,1 % de taux d'occupation pour le CHRS Collectif**

Volet Insertion du CHRS Collectif Vernon

- Capacité d'accueil : **30 places**
- 14 familles accompagnées** sur l'année
- Durée moyenne de séjour des familles sorties : 11 mois
- 50 % des familles sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun et 50 % à un logement adapté (InterMédiation Locative, Foyer Jeunes Travailleurs, pension de famille)

Volet Urgence du CHRS Collectif Vernon

- Capacité d'accueil : **20 places**
- 24 familles accompagnées** sur l'année (dont 7 personnes isolées)
- Durée moyenne de séjour des familles sorties : 10 mois
- 18 % des personnes sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun ou un logement adapté (Foyer Jeunes Travailleurs), 27 % des personnes accueillies en Urgence ont été réorientées vers des CADA ou d'autres dispositifs.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CHRS



Les personnes hébergées ont pu être accompagnées auprès des associations partenaires, aux rendez-vous France Travail ainsi que la Mission Locale sur les différents territoires d'intervention.

Des prescriptions auprès des partenaires mobilité, WIMOOV, IFAIR, ACCES, ont été faites.



- » Poursuite de la démarche CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec un travail régulier de consolidation et d'échanges avec la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), visant une signature avant le 31 décembre 2025.
- » Finalisation du projet de service commun au CHRS Diffus/Collectif/Hors les Murs permettant une harmonisation des pratiques, une culture commune et une vision unifiée de l'accompagnement.
- » Renforcement de la cohésion inter-équipe : harmonisation des écrits, préparation et participation conjointes lors d'instances...
- » Poursuite du déploiement du dispositif Hors les Murs.



- » Attente de la mise en œuvre de la réforme nationale de la tarification des CHRS, nécessitant une adaptation des outils de pilotage et des pratiques de gestion
- » Suivi renforcé des indicateurs CPOM.
- » Poursuite de l'harmonisation des pratiques professionnelles, en cohérence avec le projet de service commun.
- » Développement du dispositif Hors les Murs, dans la continuité des transformations engagées et des orientations nationales.

IML VIF DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE 2

MISSIONS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Dispositif de sous-location visant à favoriser l'accès et le maintien dans un logement autonome de droit commun à des femmes victimes de violences intrafamiliales et leurs enfants.

L'accompagnement social proposé est co-construit avec la personne en fonction de ses besoins : démarches dans le cadre des violences intrafamiliales, soutien administratif et budgétaire, soutien à la parentalité, accompagnement vers le soin, insertion professionnelle, orientation vers les structures locales, spécialisées et/ou de droit commun.

CHIFFRES CLÉS

- Capacité d'accueil : **12 places** sur 3 logements T3 situés à Vernon
- 4 familles accompagnées au cours de l'année 2025**, soit 4 femmes et 10 enfants
- 1 famille sortie** vers un logement autonome de droit commun
- Durée moyenne de séjour de la famille sortie : 46 mois**

IML À DESTINATION DES DÉPLACÉS D'UKRAINE 3

Dispositif de sous-location visant à favoriser l'accès et le maintien dans un logement autonome de droit commun des familles déplacées d'Ukraine et leur proposer un accompagnement social répondant à la singularité de chacune.

CHIFFRES CLÉS

- Dispositif ouvert depuis novembre 2022
- Sur l'année 2025, 5 logements loués en IML auprès de MonLogement27, Saïem Agire et Siloge sur les villes d'Evreux et Louviers
- 5 familles accompagnées en 2025** (soit 14 personnes)
- 3 familles sorties du dispositif qui ont pu reprendre à leur nom propre le bail du logement IML qu'elles occupaient**
- Temps moyen de présence dans le dispositif des 5 familles accompagnées en 2025 : 32 mois



- **Poursuite de l'accompagnement vers l'autonomie résidentielle, avec un objectif de consolidation des sorties vers le logement de droit commun**
- **Renforcement du travail partenarial avec les acteurs spécialisés (VIF, structures d'insertion, bailleurs, services sociaux...).**
- **Adaptation continue de l'accompagnement aux besoins spécifiques des femmes victimes de violences et des familles déplacées d'Ukraine.**



- **Stabilisation de l'activité avec un accompagnement régulier des familles accueillies dans les deux dispositifs IML.**
- **Maintien d'un taux d'occupation optimal, permettant une mobilisation complète des logements disponibles.**
- **Accompagnement renforcé autour de l'accès au logement autonome, avec plusieurs sorties positives vers un bail à leur nom propre.**
- **Poursuite du partenariat avec les bailleurs sociaux garantissant la continuité du dispositif.**

L'UNITÉ D'INTERVENTION EN PRÉVENTION PRÉCOCE (UIPP) 4

L'Unité d'Intervention en Prévention Précoce, en partenariat avec la Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental, intervient dans les 1 000 premiers jours de l'enfant, pour prévenir au plus tôt, accompagner le développement de l'enfant dans cette période de développement cérébral et d'extrême vulnérabilité et pour soutenir la parentalité dans la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

CHIFFRES CLÉS

- 41 familles accompagnées
- 55 enfants de 0 à 3 ans
- Durée moyenne d'accompagnement : 18 mois



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CHRS

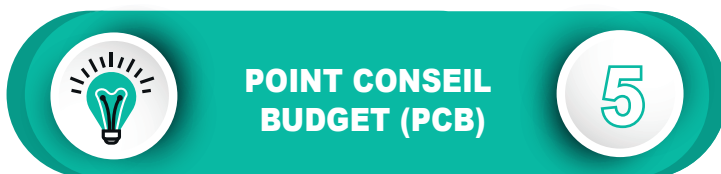
- 1 Responsable de Service
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants
- 1 Psychologue clinicienne
- 1 Technicienne en Intervention Sociale Familiale (TISF)
- 1 Éducatrice Spécialisée
- 1 Assistante



- 20 actions collectives réalisées, permettant de renforcer le lien parent enfant, de soutenir les compétences parentales et de favoriser les échanges entre familles.
- Augmentation du nombre de familles accompagnées et une durée d'accompagnement plus longue, adaptée aux besoins repérés.
- Poursuite d'une collaboration renforcée avec la PMI, facilitant la coordination des interventions et la cohérence des parcours des jeunes enfants.



- Maintien de l'activité du service, avec une attention particulière portée à la continuité des accompagnements et à la qualité des actions collectives.
- Poursuite du partenariat étroit avec la PMI, afin de garantir une réponse coordonnée dans les situations de vulnérabilité parentale et infantile.
- Adaptation continue des pratiques en fonction des besoins des familles et des évolutions des politiques publiques autour des 1000 premiers jours.



MISSIONS

Accompagner toute personne en difficulté financière pour lui permettre de préserver son pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et lutter contre le surendettement. C'est un service gratuit, anonyme et accessible quels que soient la situation professionnelle et le niveau de ressources de la personne.

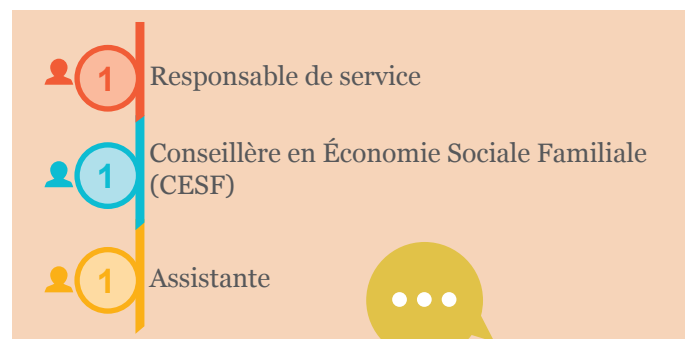
TERRITOIRE

Verneuil d'Avre et d'Iton et Pont-Audemer.

CHIFFRES CLÉS

- 102 personnes ont bénéficié d'un suivi ou ont contacté le PCB
- 243 entretiens réalisés (lors d'une permanence ou par téléphone)

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CHRS





- **Augmentation significative du nombre de personnes accompagnées, confirmant la visibilité croissante du service sur les deux territoires.**
- **Arrivée d'une CESF à mi temps, permettant de renforcer la capacité d'accompagnement et sa qualité.**
- **5 actions collectives organisées, dont 3 à Pont Audemer et 2 à Verneuil d'Avre et d'Iton, favorisant la prévention, l'information budgétaire et la sensibilisation aux risques financiers.**



- **Attente de la mise en œuvre de la réforme nationale de la tarification des CHRS, nécessitant une adaptation des outils de pilotage et des pratiques de gestion**
- **Suivi renforcé des indicateurs CPOM.**
- **Poursuite de l'harmonisation des pratiques professionnelles, en cohérence avec le projet de service commun.**
- **Développement du dispositif Hors les Murs, dans la continuité des transformations engagées et des orientations nationales.**

LE SERVICE DES MESURES D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL (MJAGBF) ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) a pour but premier de permettre aux familles de retrouver une capacité de gestion en autonomie, afin que les prestations familiales soient utilisées dans l'intérêt de l'enfant et pour la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) prononcée par le Juge des Contentieux et de la Protection porte sur l'accompagnement et la gestion des prestations sociales en faveur d'une personne majeure qui connaît des difficultés compromettant sa santé ou sa sécurité en vue de rétablir une gestion autonome.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

-  **1** Responsable de service
-  **1** Assistante
-  **3** Délégués titulaires du Certificat National de Compétences aux prestations familiales (CNC DPF) et de Mesures d'Accompagnement Judiciaire (CNC MAJ)



CHIFFRES CLÉS AGBF

- 75 familles ont été suivies par le service MJAGBF sur l'année
- 27 nouvelles mesures
- 12 fins de mesure :
 - ▶ 6 mains levées avec retour en autonomie
 - ▶ 4 mains levées suite arrêt des prestations familiales
 - ▶ 1 main levée suite mise sous mesure de protection
 - ▶ 1 main levée pour un autre motif (la famille n'a plus souhaité la MJAGBF)
- 63 familles sont sous mesure AGBF à fin 2025

CHIFFRES CLÉS MAJ

- 1 famille a été suivie par le service MAJ sur l'année.
- 1 main levée :
 - ▶ 1 main levée suite mise sous mesure de protection



- » Augmentation du nombre de mesures (+ 23 %).
- » Participation au colloque annuel du CNDPF consacré à « L'IA générative au service de la protection de l'enfance : enjeux, défis et opportunités pour les familles et les professionnels », permettant une actualisation des pratiques et une réflexion sur les outils émergents.
- » Rencontre avec les Juges des Enfants, favorisant une meilleure compréhension mutuelle des attentes et des modalités d'intervention.
- » Accord pour la création d'un poste supplémentaire de délégué aux prestations familiales, permettant d'anticiper l'augmentation de l'activité et de renforcer la qualité de l'accompagnement.



- » Renforcer la visibilité et la reconnaissance du service Délégués aux Prestations Familiales auprès des partenaires institutionnels, des professionnels du territoire et des familles.
- » Poursuivre l'accroissement de l'activité, en lien avec les besoins identifiés par les magistrats et les services sociaux.



La démarche qualité



MISSIONS

- Communiquer et impulser la démarche d'amélioration continue de la qualité aux parties prenantes (usagers, salariés, politiques publiques, Autorités de Tarification et de Contrôle, etc...)
- Formaliser les procédures.



ÉQUIPE

La direction et l'encadrement pilotent la démarche d'amélioration continue de la qualité. La démarche est animée par la coordinatrice qualité de l'association. Elle intéresse l'ensemble des professionnels via les différents temps de travail et d'information proposées au cours de l'année.



Formalisation et Mise en œuvre des plans d'actions issus des évaluations HAS sur les différents services.

- » Déploiement de la plateforme AGEVAL à l'ensemble de l'association.
- » Temps d'animations :
 - 3 réunions annuelles « Qualité » pour chaque pôle
 - 8 cafés qualité avec une moyenne de 18 participants
 - Qual'endrier de l'avent
- » Sensibilisation à l'utilisation des RBPP (Quiz, mise en avant dans la plateforme AGEVAL, et présentation des nouvelles RBPP en cafés qualité).
- » Mise en œuvre du plan de prévention de la maltraitance envers les usagers.
- » Programmation des auto-évaluations selon la méthode et les critères d'évaluations définis dans le référentiel HAS pour les services PJM, CHRS et AGBF).



Standardiser le recours à la plateforme AGEVAL à l'ensemble de l'association.

- » Continuer l'appropriation de la démarche avec des animations type « café qualité ».
- » Animer des réunions spécifiques « Qualité » pour chaque pôle, à raison de 3/an obligatoires.
- » Continuer à sensibiliser à l'utilisation des RBPP.
- » Continuer la mise en œuvre le plan de prévention de la maltraitance envers les usagers.
- » Réaliser les auto-évaluations des services PJM, CHRS et AGBF en collaboration avec un intervenant extérieur à l'UDAF.
- » Formaliser les plans d'actions consécutifs aux auto-évaluations selon la méthode et les critères d'évaluations définis dans le référentiel HAS.





PLAN D' ACTIONS COMMUN À L'ENSEMBLE DES SERVICES

UDAF DE L'EURE						
Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement
2.4.7 : Savoir identifier, détecter et repérer les mécanismes de radicalisation	JH	➤ Amélioration continue...	➤ Signalement	31/12 2028	Normale	
3.1.4 : Sensibilisation formation aux RBPP	FT	➤ Bienveillance	➤ RBPP ➤ Plan formation	31/12 2028	Haute	
3.8.1 : Actualiser le DUERP et piloter le plan d'actions	FT	➤ Amélioration continue...	➤ RBPP ➤ Santé et sécurité au tr...	30/06 2026	Normale	
3.8.2 : Définir une politique d'intégration des nouveaux collaborateurs	FB - FT	➤ Ressources humaines	➤ Santé et sécurité au tr...	01/01 2028	Normale	
3.8.3 : Développer la politique GEPP	FB - JH - FT	➤ Formation et GEPP	➤ Projet de service ➤ Projet associatif	31/12 2028	Normale	
3.14 : Communication externe du PCA	FB	➤ Plan de Continuité d'A...	➤ PCA.	31/07 2028	Normale	
3.14 : Être doté d'un plan de gestion de crise	FB	➤ Amélioration continue ➤ Plan de Continuité d'A...	➤ Évaluations HAS ➤ Gestion des risques	31/07 2026	Haute	
3.15 : Développer une démarche RSO	JH	➤ Gérer les infrastructures ➤ Achats	➤ Politique RSO	31/12 2028	Normale	



PLAN D' ACTIONS PJM

UDAF DE L'EURE - SERVICE PJM						
Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement
2.2 : Exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée	JV	➤ Outil loi 2002-2	➤ Évaluations HAS ➤ Droits des usagers	31/12 2026	Normale	
3.1.4 : Sensibiliser/former régulièrement les professionnels à la bienveillance	FB	➤ Bienveillance	➤ Plan formation	31/12 2026	Haute	
3.10 : Auto-évaluation - PJM 2026	FB - AL	➤ Amélioration continue...	➤ Évaluations HAS ➤ Auto évaluation	30/06 2026	Haute	
3.11: Définir et déployer son plan de prévention de maltraitance et de violence	FB	➤ Plan prévention maltr...	➤ Évaluations HAS ➤ Plan prévention	30/04 2026	Haute	
3.14 Plan de gestion de crise	FB	➤ Amélioration continue ➤ Plan de Continuité d'A...	➤ Évaluations HAS ➤ Gestion des risques	30/06 2026	Haute	

PLAN D'ACTIONS AGBF

UDAF DE L'EURE - SERVICE AGBF						
Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement
3.11 : Définir et déployer son plan de prévention de maltraitance et de violence	FB	➤ Plan prévention maltr...	➤ Évaluations HAS ➤ Plan prévention	30/04 2026	Haute	
3.14 Plan de gestion de crise	FB	➤ Amélioration continue ➤ Plan de Continuité d'A....	➤ Évaluations HAS ➤ Gestion des risques	30/06 2026	Haute	
Auto-évaluations AGBF	AL	➤ Amélioration continue ➤ S01-S08 SUPPORT.	➤ Auto évaluation	31/12 2026	Haute	

PLAN D'ACTIONS CHRS

UDAF DE L'EURE - SERVICE CHRS						
Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement
3.5 : Préservation de l'autonomie et prévention du risque d'isolement	AF	➤ Amélioration continue...	➤ Gestion des risques	31/03 2026	Normale	
3.8.2 : Assurer la mise en œuvre du processus d'intégration des professionnels arrivants	AF	➤ Ressources humaines	➤ Projet de service	30/03/2026	Normale	
3.11: Définir et déployer son plan de prévention de maltraitance et de violence	FB	➤ Plan prévention maltr...	➤ Évaluations HAS ➤ Plan prévention	30/04 2026	Haute	
3.12.2 : Communiquer sur le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes	AF	➤ Expression des usagers	➤ Réclamations	31/12 2026	Normale	
3.14: Définition d'un plan de gestion de crise	JH	➤ Plan de Continuité d'A...	➤ PCA	31/06 2026	Haute	
Auto-évaluations CHRS	AL	➤ Amélioration continue... ➤ S01-S08 SUPPORT	➤ Auto évaluation	30/09 2026	Haute	



10

Système d'information & d'accueil



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE
2,5 PERSONNES



MISSIONS

DISPACHE
DES MAILS
DES BOÎTES
GÉNÉRALES

TRAITEMENT
DU COURRIER
148 000
COURRIERS

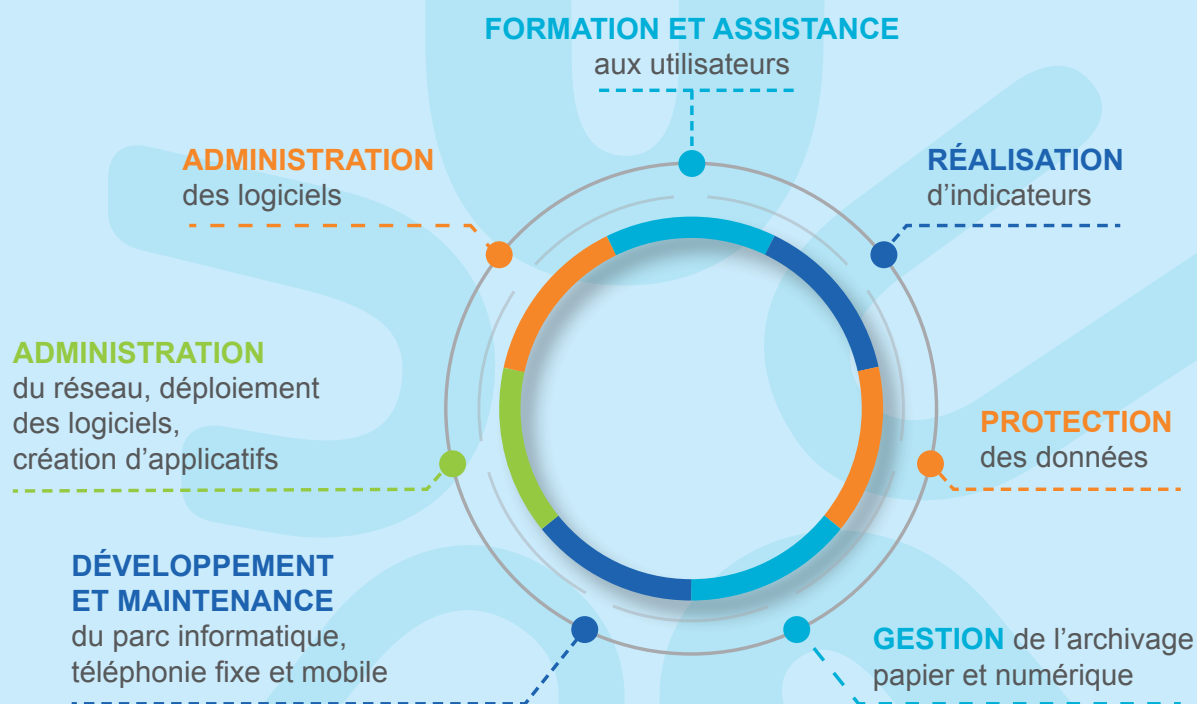
ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE
165 000
APPELS

ACCUEIL
PHYSIQUE





SYSTÈME D'INFORMATION



» Création des profils des 22 nouveaux arrivants, installation des postes et téléphones portables, formations.

- » Déménagement CHRS.
- » Changement des copieurs RICOH.
- » Participation à l'installation de la vidéo-surveillance.
- » Renouvellement d'une partie des PC.
- » Migration des 3 serveurs de téléphonie afin d'être à jour sur les versions.
- » Installation et paramétrage du nouveau module d'aide sociale.
- » Clôture des exercices comptables 2015 à 2020 sur la tutelle.
- » Mise en place des échanges de fichiers bancaires EBICSTS avec le Crédit Agricole.
- » Résolution de l'erreur en signature du logiciel SAGE suite à une mise à jour Windows.
- » Archivage : Élaboration d'une charte avec les archives départementales pour l'archivage numérique en attente validation de AD.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE 2 PERSONNES



» Changement d'une partie de la flotte mobile et l'intégrer dans un Mobile Device Management certainement ESET notre anti-virus.

- » Rechercher une nouvelle solution sécurisée pour remplacer le serveur de messagerie.
- » Mise en place d'une plateforme d'échange de fichiers sécurisée.
- » Finaliser l'archivage numérique en relation avec les archives départementales.
- » En relation avec les archives départementales travailler sur l'archivage numériques des dossiers.

11

Comité Économique & Social de l'UDAF de l'Eure (CSE)

MEMBRES
TITULAIRES

5

MEMBRES
SUPPLÉANTS

5

ÉLU
EN AVRIL 2025

CSE

CSSCT (3)

CSE

RÉUNIONS

- 6 réunions ordinaires
- 4 réunions extraordinaires
- 1 réunion plénière
- 8 réunions préparatoires

5 AVIS RENDUS

10

9

5





➡ ŒUVRES SOCIALES ET CARITATIVES



REPAS CONVIVAL
DANS
L'ENTREPRISE



CHÈQUES
VACANCES



OFFRES DE
COMMANDES
DIVERSES



CHÈQUES
NOËL





12

Les perspectives associatives

1 Renforcer le développement associatif et améliorer la communication externe.

Mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissements.

2

3 Mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour le CHRS et du mode de gestion et de contrôle.

Poursuite de la formalisation des procédures et la mise en place de l'amélioration continue de la Qualité.

4

5 Réalisation d'audits internes qualité sur l'ensemble des services.

Mise en œuvre des actions liées à la Responsabilité Sociétale.

6

7 Étude de la gestion du risque pour l'ensemble de l'activité.

Actualisation du projet associatif.

8

9 Définition du plan stratégique du développement de l'Association 2025-2030.

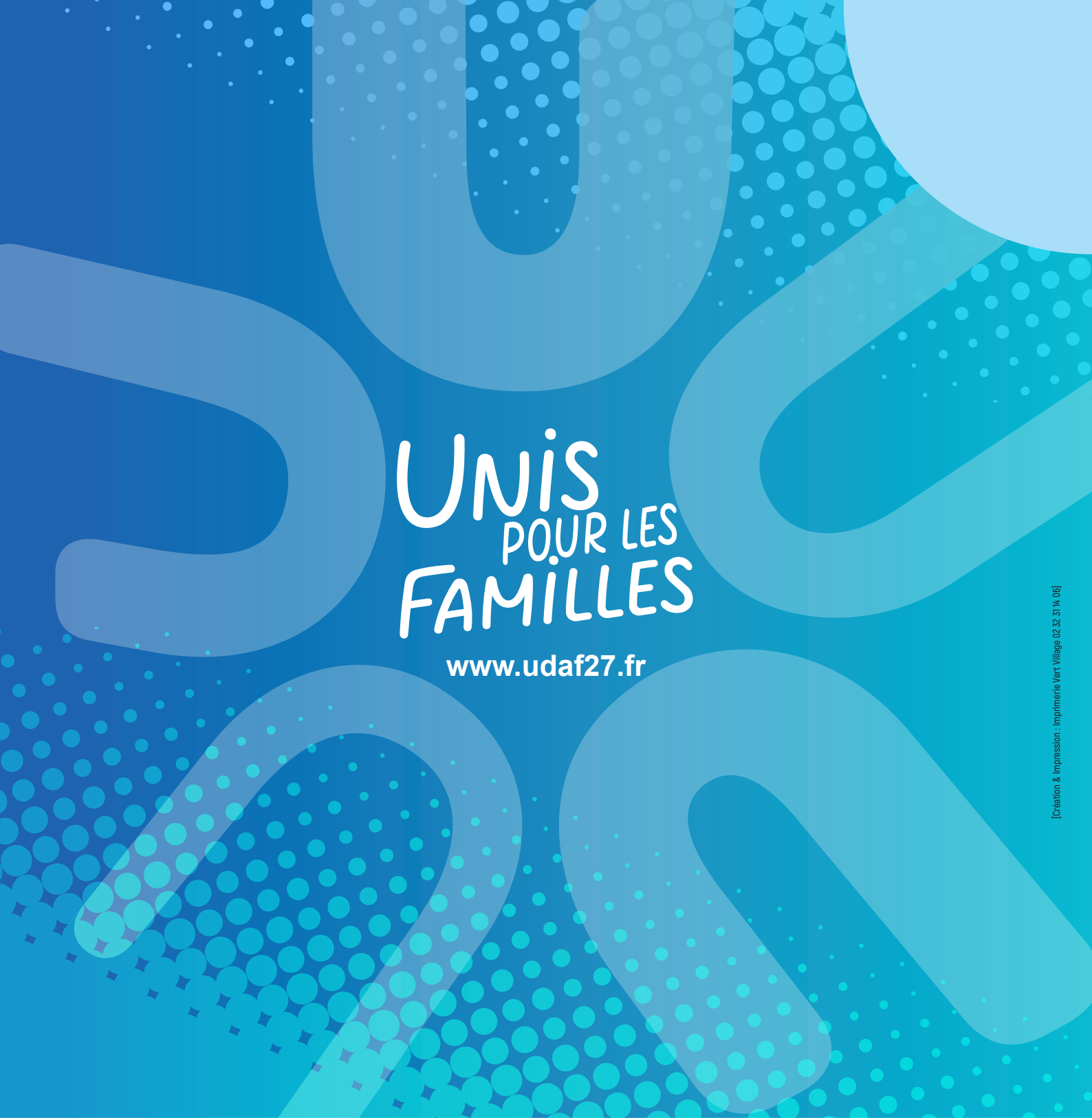




Unis
POUR LES
FAMILLES

Unis
POUR LES
FAMILLES

Unis
POUR LES
FAMILLES



UNIS POUR LES FAMILLES

www.udaf27.fr

[Création & Impression : Imprimerie Vert Village 02 32 31 14 06]

Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure

Association loi 1901
1184 rue Jacquard – BP 686
27006 EVREUX CEDEX

Président : Eric RECTENWALD
Directeur de la publication : Jean-François HOFER
Responsable de la rédaction : Jean-François HOFER

Numéro ISSN 2498-4019